



Avocats Associés

Communiqué de presse  
Paris, le 7 novembre 2018

## BG2V, CONSEIL DU GROUPE M6 DANS LE CADRE DE LA CESSION DU FOOTBALL CLUB DES GIRONDINS DE BORDEAUX

BG2V (Hervé de Kervasdoué et Jérôme Albertin, avec Guillaume de Saint Sernin pour le social) a accompagné le Groupe M6 dans le cadre de la cession, par la société M6 Foot au profit de la société La Dynamie SAS, constituée pour les besoins de l'opération par le fonds d'investissement américain General American Capital Partners (GACP), de 99,99% du capital de la société Football Club des Girondins de Bordeaux (le "**Club**") pour un montant avoisinant les 100 millions d'euros.

Le Groupe M6 a considéré que dans le contexte actuel d'augmentation des budgets de plusieurs clubs de Ligue 1, le projet sportif et la stratégie d'investissement proposés par la Dynamie SAS, via GACP, constituaient la meilleure option pour le Club en termes de progression et de résultats.

BG2V a accompagné le Groupe M6 sur les aspects *corporate* (lettre d'intention, SPA, GAP, etc.) et de droit social liés à cette acquisition, ce qui confirme l'expertise du cabinet :

- dans le secteur du sport, secteur dans lequel Hervé de Kervasdoué intervient depuis plusieurs années. Il avait déjà conseillé Qatar Sport Investments en 2011 pour l'acquisition du PSG, mais aussi,
- dans le secteur des médias et des contenus, secteur dans lequel Hervé de Kervasdoué a développé une pratique depuis plusieurs années auprès de M6, mais aussi de start-ups d'autres acteurs de tout premier plan.

### Intervenants :

#### Conseil juridique du Groupe M6 :

- **BG2V**, avec Hervé de Kervasdoué, associé, et Jérôme Albertin, *counsel*, pour les aspects *corporate*, et Guillaume de Saint Sernin, associé, pour les aspects de droit social liés à cette acquisition.

#### Conseil fiscal du Groupe M6 :

- **Arsene Taxand**, avec Denis Andres, associé.

#### Conseil juridique acquéreur :

- **Winston & Strawn** avec Jérôme Herbet, associé, et Aurélie Camard, collaboratrice.

#### Conseil financier acquéreur :

- **Latham & Watkins**.

---

### A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de trente-cinq avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : [bg2v.com](http://bg2v.com)

---

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - [dias@bg2v.com](mailto:dias@bg2v.com)